KTND	2eme trimestre 2014	2eme trimestre 2015	Au 30/06/2014	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	54 562	58 239	105 537	113 673	219 583	7,71%	8 136
Intérêts	38 812	39 856	75 471	79 500	157 456	5,34%	4 029
Commissions en produits	10 962	11 490	21 220	21 772	42 829	2,60%	552
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 788	6 893	8 846	12 401	19 298	40,19%	3 555
2- Charges d'exploitation bancaire	17 389	18 326	32 770	36 190	69 113	10,44%	3 420
Intérêts encourus et charges assimilées	16 455	17 247	31 221	34 440	66 017	10,31%	3 219
Commissions encourues	934	1 079	1 549	1 750	3 096	12,98%	201
3- Produit Net Bancaire	37 173	39 913	72 767	77 483	150 470	6,48%	4 716
4- Autres produits d'exploitation	709	606	1 336	1 248	2 900	-6,59%	-88
5-Charges opératoires, dont :	25 749	27 367	49 787	53 838	102 450	8,14%	4 051
Frais de personnel	17 897	18 275	33 829	36 041	68 108	6,54%	2 212
Charges générales d'exploitation	6 259	7 162	11 892	13 878	24 747	16,70%	1 986
6- Structure du portefeuille			186 233	293 216	192 450	57,45%	106 983
Portefeuille titres commercial			2 058	794	1 864	-61,42%	-1 264
Portefeuille Titres d'investissement			184 175	292 422	190 586	58,77%	108 247
7-Encours des crédits à la clientèle			2 262 713	2 381 770	2 293 655	5,26%	119 057
8- Encours de dépôts, dont :			2 107 880	2 053 436	2 018 524	-2,58%	-54 444
Dépôts à vue			1 059 381	1 076 779	1 068 280	1,64%	17 398
Dépôts d'épargne			536 384	567 611	544 994	5,82%	31 227
9- Emprunts et ressources spéciales			113 220	195 623	109 935	72,78%	82 403
10- Capitaux propres			256 847	270 756	276 075	5,42%	13 909

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES:

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis "(classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 2eme TRIMESTRE 2015

<u>L'encours des crédits à la clientèle</u> (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 119 MTND pour atteindre 2 382 MTND, réalisant ainsi une progression 5,26% par rapport au 30/06/2014.

<u>Les dépôts de la clientèle</u> affichent une diminution de 2,58% par rapport au 30/06/2014, avec un encours de 2 053 MTND contre 2 108 MTND.

<u>Les produits d'exploitation</u> ont augmenté de 8 MTND, soit +7,71% par rapport au 30/06/2014.

<u>Les charges d'exploitation</u> ont évolué à la hausse pour atteindre 36 MTND, soit une progression de 10,44% comparativement à la même période 2014.

<u>Le produit net bancaire</u> au terme du second trimestre 2015 est de 77,5 MTND en progression de 6,48% par rapport à fin Juin 2014.

<u>Les charges opératoires</u> ont augmenté de 8,14% par rapport à la même période de l'exercice 2014 avec notamment un accroissement des frais de personnel (+6,54%), et des charges d'exploitation (+16,70%). Hors élément exceptionnel 2014 la hausse des charges opératoires se limiterait à 4,3% avec une progression des charges d'exploitation de 0,8%.

<u>Les capitaux propres</u> au 30/06/2015 sont présentés après distribution des dividendes de 2014.